Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 14
Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la convocation : 18 mars 2022
Date de l'affichage : 22 mars 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT
DE BEAUVAIS

Envoyé en préfecture le 01/04/2022
Reçu en préfecture le 01/04/2022
Affiché le 01/04/2022
ID : 060-216001644-20220325-15_2022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE COUDRAY SUR THELLE
SÉANCE DU 25 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à vingt heures trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. GORINE Ludovic, Maire.

Présents : GORINE Ludovic, CAMOIT Frédérique, MARTIN Dominique, VAN EECKHOUT Aude, ANDRIEU Patricia, LEGRAND Fabrice, PERRIOT Véronique, BUTEZ LE BOURGEOIS Céline, GOIX Pierre, JEAN BAPTISTE Morgane, LIMA Paulo, GOERGEN Julien et GAZAR Chloé (en visioconférence).

Formant la majorité des membres en exercice

Absente : GUTIERREZ Y DIEZ Sylvie

Désignation du secrétaire de séance : MARTIN Dominique

Délibération n° 15/2022 - Objet : Investissements 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal les investissements 2022 suivants :

- **Travaux d'éclairage public** pour 13 100 € (après subvention du SE 60)
- **Etude du PLU** pour 5 000 €
- **Création d'un dortoir** pour 100 320 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'inscrire au Budget primitif 2022 les investissements précités.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en préfecture le 01/04/2022
et publication ou notification du 01/04/2022

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Ludovic GORINE
Fait et délibéré le 25 mars 2022

MAIRIE DU COUDRAY SUR THELLE